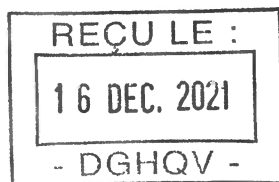


<b>DIRECTION DE L'EAU</b>			
POSEÏDON			
DATE 20 DEC. 2021			
A FAIRE	SGSP	SPT	SCA
Projet de réponse			
Suite à donner			
En collaboration avec			
Copie pour information			

*concertation préalable*  
CCL9  
(55)



**Monsieur Alain ANZIANI**  
**Président de Bordeaux Métropole**  
Bordeaux Métropole  
Esplanade Charles-de-Gaulle  
33045 Bordeaux Cedex

Affaire suivie par Camille HOLLEBECQUE, collaboratrice de cabinet  
Mail : c.hollebecque@gironde.fr

Bordeaux, le 24 novembre 2021

Monsieur le Président de Bordeaux Métropole, *cher Alain,*

Vous avez souhaité organiser une concertation préalable sur le projet de champ captant des Landes du Médoc, et sollicitez dans ce cadre l'implication de la collectivité départementale en tant que partenaire de ce projet.

Le champ captant des Landes du Médoc est indispensable au territoire girondin afin de sécuriser l'approvisionnement en eau potable de ses habitants et de garantir une gestion durable et solidaire de la ressource en eau. Le Département contribue d'ailleurs comme vous le savez de manière importante au financement de ce projet, et s'attache à favoriser sa réalisation.

Dans le cadre de la concertation désormais ouverte, je tiens à vous faire part de plusieurs conditions qui me paraissent nécessaires à sa bonne réalisation :

- La création d'une gouvernance politique du projet, sous la forme d'un comité de suivi associant les élu.e.s locaux, et auquel participera le Département, qui devra se réunir régulièrement,
- L'établissement d'un dialogue politique sur la question des contreparties au projet, dans une perspective globale permettant de faire émerger les synergies entre les différentes collectivités, en fonction des besoins du territoire. Dans ce cadre, pourraient notamment être abordées les questions des mobilités, du développement économique, des ressources naturelles, de la gestion des déchets, l'accès à la culture, etc.
- L'installation dans les plus brefs délais d'un observatoire des données locales, demandé de longue date par les acteurs locaux afin d'analyser en temps réel l'impact environnemental du projet,
- L'organisation d'une concertation de qualité qui permette de sortir d'un débat binaire entre porteurs de projets et opposants,

Je tiens également à vous informer que je vais solliciter une rencontre avec les garantes de la concertation nommées par la Commission nationale du débat public, afin de leur exprimer l'avis de la collectivité départementale sur ce projet et ses conditions de mise en œuvre.

Sachant pouvoir compter sur votre engagement au service de l'exemplarité du pilotage de ce projet indispensable à l'équilibre entre la Métropole et les territoires voisins, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président de Bordeaux Métropole, l'expression de mes salutations distinguées,

*Amitiés.*

Le Président du Conseil Départemental de la Gironde



Jean-Luc GLEYZE

Conseiller Départemental du Canton de Sud Gironde